



CONSEIL GENERAL

Législature 2020 – 2024
11^{ème} séance

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE D'HAUTERIVE du 18 décembre 2023 à 18 h 30 au BSP

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et appel
2. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023
3. Nomination d'un membre à la Commission de salubrité publique et de la police du feu en remplacement de Mme Chantal Jaquet Cinquegrana, démissionnaire
4. Nomination d'un-e suppléant-e au Conseil intercommunal de l'École Obligatoire de la Région de Neuchâtel (éorén)
5. Présentation de IT Idéales Technologies SA – M. Grégory Angéloz
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit relative au changement des monoblocs de ventilation au Centre sportif
7. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit relative aux travaux d'entretien du bâtiment du Silex
8. Syndicat de l'éorén – Présentation budget 2024 par les représentants (Laurent Besancet et David Wintgens)
9. Syndicat du théâtre – Présentation budget 2024 par le représentant (Eduardo Grieve)
10. Syndicat de l'anneau d'athlétisme – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Gabriel Krähenbühl et Marianne Jacot-Parel)
11. Syndicat des patinoires – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Patrick Christinat et Vincent Jacot-Parel)
12. Syndicat de la CEN – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Eduardo Grieve, Thierry Laederach et Andreas Britz)
13. Syndicat de la Châtellenie de Thielle – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Joël Boss, Eduardo Grieve et Jusuf Alic)
14. Budget 2024
15. Fusion – Point de situation
16. Communications du Conseil communal
17. Questions et divers

1. Bienvenue et appel

M. Ouerhani Nabil, Président du CG, souhaite la bienvenue, et rappelle que le 26 novembre 2023 est entré dans l'histoire de la commune ainsi que dans celles de ses 4 consœurs ayant rejoint Laténa. Il cite Spinoza et la nécessité dans l'épanouissement des sociétés humaines dans son ouvrage de référence « L'Éthique » : « Rien de plus utile n'est que l'Homme, il n'y a rien que les Hommes ne puissent souhaiter de mieux pour conserver leur être que de chercher tous ensemble, et chacun pour soi, l'utile qui est commun à tous. » et « Les Hommes qui gouvernent la Raison n'inspirent qu'eux-mêmes à rien qu'ils ne désirent pour tous les autres Hommes ... sans juste bonne foi. ». Il procède à l'appel.

Présents : 27
Excusés : 03
Absents : 02
Majorité : 14

M. Ouerhani Nabil, Président du CG, rappelle le règlement général de commune.

L'ordre du jour est accepté tacitement.

2. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Nomination d'un membre à la Commission de salubrité publique et de la police du feu en remplacement de Mme Chantal Jaquet Cinquegrana, démissionnaire

Mme Javet Christine, PLR

4. Nomination d'un e suppléant e au Conseil intercommunal de l'École Obligatoire de la Région de Neuchâtel (éorén)

Mme Bill Carole Maria, PS

5. Présentation de IT Idéales Technologies SA – M. Grégory Angéloz

Mme Steiger Burgos Martine, CC. Rappelle que le point 5 est lié au point 6 de l'ordre du jour et concerne la demande de crédit pour le remplacement des monoblocs de ventilation. Le bureau IT Idéales Technologies de St-Aubin a été retenu pour ce projet. Le sujet est très technique et la demande de crédit est importante, une présentation par les ingénieurs a donc semblé appropriée.

M. Grégory Angéloz, IT Idéales Technologies SA. Présente le rapport.

Questions :

M. Tillé Yves. Pourquoi est-ce que cela coûte si cher ? **M. Grégory Angéloz, IT Idéales Technologies SA**. Il est vrai que cela représente un sacré budget, mais il faut comprendre que ces monoblocs de ventilation représentent une grosse technologie. Notamment avec des équipements assez conséquents, mais aussi très pointus, ainsi que dans le traitement de l'air, par exemple à la piscine. Il faut aussi savoir qu'il faut mettre en conformité toute la partie régulation et tableau électrique également. Cela représente un grand budget, mais

aura un impact au niveau des économies d'énergie car nous pourrions économiser sur les installations par la suite. Ce qui peut difficilement être fait aujourd'hui, tant par les réglages, que par la qualité des composants et de la récupération d'énergie.

M. Ramsbacher Laurent. Qu'estimons-nous comme durée de vie pour de nouvelles installations comme celles-ci ? **M. Grégory Angéloz, IT Idéales Technologies SA.** Informe qu'il est difficile de répondre car la durée de vie varie entre celle de l'époque et celle d'aujourd'hui et nous ne savons pas si elles sont comparables. Nous avons notamment aujourd'hui davantage de composants électroniques. Pour ma part, nous pourrions partir d'une vingtaine à une cinquantaine d'années.

M. Boss Joël. J'ai une question au niveau de l'intervention en soi, la ferez-vous durant les vacances scolaires ? C'est juste-juste, ça ne sera pas trop court ? Il n'y a rien d'autre qui est envisagé ? **M. Grégory Angéloz, IT Idéales Technologies SA.** Indique que ça sera très serré et, en effet, rien d'autre n'est envisagé, car au final il n'y aura pas de plan B possible, si ce n'est de poser du nouveau matériel et de faire du provisoire, mais cela paraît totalement utopique. **M. Boss Joël.** Non, ma question était : si ce n'est pas fait avant les vacances d'été, que faisons-nous pendant lesdites vacances en termes d'occupation pendant une période où le Centre Sportif n'est pas fermé ? **M. Grégory Angéloz, IT Idéales Technologies SA.** Ceci n'a pas été discuté ou envisagé, mais il est fort probable que nous pouvons anticiper beaucoup de choses au niveau des travaux. C'est d'ailleurs ce que nous essayons déjà de faire. Et s'il y a un moyen d'avoir un créneau alors il y aura forcément la possibilité de faire quelque chose. Cependant il est vrai que le délai de livraison est un sujet et nous allons essayer de voir du côté du potentiel de nos différents fournisseurs et ceux qui sont actuellement sur le marché. Le délai est de 4 mois, mais le problème est qu'entre ce qui nous est transmis aujourd'hui et ce qui nous sera transmis demain, il peut y avoir des différences.

Mme Steiger Burgos Martine, CC. Donne un complément : nous espérons que tout pourra se dérouler comme prévu et nous sommes conscients que les délais sont relativement courts. De notre côté nous sommes prêts à retarder l'ouverture du Centre Sportif à la rentrée scolaire, dans le pire des cas. **M. Boss Joël.** Aux vacances d'automne ? **Mme Steiger Burgos Martine, CC.** Non, nous préférierions retarder l'ouverture à la rentrée d'août. Pendant les vacances d'automne, le Centre Sportif reste ouvert, car les sociétés locales continuent de l'utiliser, même si ce n'est pas le cas pour les écoles durant cette période. Par rapport au délai de livraison, c'est une des raisons pour lesquelles nous avons préféré anticiper et donc faire cette demande de crédit aujourd'hui plutôt que d'attendre que la panne soit définitive. Sachant qu'il y a 4 mois de délai de livraison, nous ne voulions pas prendre le risque de devoir fermer la piscine durant si longtemps.

M. Würsch Nicolas. Le rapport mentionne un renforcement au niveau de la structure porteuse, pouvez-vous nous éclairer ? **M. Grégory Angéloz, IT Idéales Technologies SA.** Évidemment, nous nous sommes posés la question : les nouvelles installations sont quasiment du même gabarit et de la même masse que les anciennes. Donc en toute logique, le système que nous recevrons aujourd'hui va tenir. Cependant, il y a des directives qui évoluent et notamment celles de sécurité. Du moment que nous faisons une rénovation ou une transformation d'un élément comme celui-ci, nous sommes obligés de nous assurer que légalement nous respectons les nouvelles normes. Ce qui a été fait auprès d'un ingénieur civil qui a pu constater que la structure en elle-même était en bon état. Il y aura quand même des renforts avec des lattes carbonées qui vont se faire sur la partie inférieure de la structure.

Martine Steiger Burgos remercie les représentants d'IT Idéales Technologies SA et les libère.

6. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit relative au changement des monoblocs de ventilation au Centre sportif

Mme Steiger Burgos Martine, CC. Présente le rapport.

Questions :

Il n'y a pas de question.

Entrée en matière - votes :

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

Avis des Commissions :

Mme Steullet Wintgens Nathalie, Commission sports, port, loisirs et culture. Nous nous sommes réunis le 07 décembre dernier et nous avons accepté à l'unanimité ce rapport, sans remarque particulière.

M. Favre Olivier, Commission Financière. La Commission Financière s'est réunie le 04 décembre dernier dans la salle de l'Hauterivienne. Concernant le changement des monoblocs, suite à cette panne début 2023, les explications nous ont convaincus. Nous sommes conscients également que d'autres frais devront être engagés par la suite au Centre Sportif. Par exemple, à long terme, la maçonnerie du bassin nécessitera une réfection, ainsi que le raccordement du chauffage à distance qui a déjà été mentionné. Mais d'un autre côté, la piscine couverte est beaucoup utilisée par les écoles et les sociétés locales, tous les créneaux sont occupés : ainsi elle remplit clairement sa fonction. C'est ainsi à l'unanimité que la Commission Financière a voté « oui ».

Avis des partis politiques :

M. Ramsbacher Laurent, Verts'Libéraux : Suite à notre séance de travail de groupe des Verts'Libéraux, nous sommes en phase et d'avis que l'entretien de ces blocs d'aération pour le bon fonctionnement du Centre Sportif doit se faire. Nous aurions apprécié d'avoir un aperçu de la situation un peu avant, à la suite de l'évaluation des installations techniques par le bureau spécialisé. Dans le rapport, il est mentionné que l'installation était à bout de souffle. Quoiqu'il en soit, le rapport est limpide, bien fait et notre groupe l'accepte à l'unanimité.

M. Tillé Yves, Les Verts : La section des Verts s'est réunie le 12 décembre. Elle accepte à l'unanimité la demande de remplacement des monoblocs.

Mme Bill Carole Maria, PLR : Le Parti Socialiste a accepté le rapport à l'unanimité. La Commune d'Hauterive sera heureuse de transmettre à la future commune de Laténa et ses futurs habitants des infrastructures entretenues et fonctionnelles.

M. Ouerhani Nabil, Président du CG, lecture de l'arrêté.

Votes :

Le rapport est accepté à l'unanimité.

7. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'une demande de crédit relative aux travaux d'entretien du bâtiment du Silex

M. Mauri Rocco, CC. Introduction du rapport.

Questions :

M. Britz Andreas. Permettez-nous de faire quelques remarques. Nous comprenons que la cuisine doit être rénovée, sous la menace de la fermeture du Silex par le SCAV. Il n'y a pas d'objection de principe à cela. Le fait que la rénovation doive se faire sans augmentation de loyer est quelque peu incompréhensible. Des investissements importants ont déjà été réalisés dans le bâtiment par le passé et il n'est pas évident de savoir si et comment ils ont eu un impact sur le loyer. De même, il n'est pas clair si la rénovation actuelle est une augmentation de la valeur ou une rénovation nécessaire dans le temps. Nous espérons que le Conseil communal a pris cela en considération et qu'il a réfléchi à une éventuelle augmentation du loyer. Jusqu'ici, le Parti Socialiste peut suivre les réflexions du conseil communal. Ce qui nous rend critiques, c'est la phrase secondaire suivante : « La réfection de la toiture permettra la pose de panneaux photovoltaïques via un contracteur sur toute la toiture (355 m² de surface utile). » Après le réseau électrique, le réseau de télévision et d'autres biens, allons-nous encore brader un autre morceau de notre argent de table ? Mon ancien employeur dispose de panneaux photovoltaïques d'une surface de 472 m² (1/3 plus grand). L'investissement a été financé en laissant au fournisseur les revenus de la vente de l'énergie produite pendant les six premières années. Aujourd'hui, il existe certainement d'autres modèles de financement économiquement viables. Ce qui est important, c'est que les revenus annuels générés par la vente de l'énergie se situent entre 40 et 60 000 CHF (chiffres vérifiés aujourd'hui avec la comptabilité de cette société). Si nous convertissons ces revenus par surface de toit sur le bâtiment du Silex, nous pourrions compter sur des revenus de l'ordre de 30 à 45 000 CHF par an. Le Parti Socialiste ne comprend absolument pas pourquoi le Conseil communal veut laisser ces revenus (ou une partie – selon un possible contrat) à un entrepreneur et ne pas investir lui-même ? Le Parti Socialiste doit malheureusement refuser cette demande de crédit si le Conseil communal ne s'engage pas à garder la propriété de son toit et de l'électricité produite. Avant d'entrer en matière, le Parti Socialiste exige une prise de position claire du Conseil communal sur cette question. La position du Parti Socialiste d'Hauterive dépend de la réponse du Conseil communal.

M. Mauri Rocco, CC. En l'état actuel il y a deux options : le système de contracting permettra, si nous le souhaitons, de racheter l'installation en cours de route. Aujourd'hui, cette option n'est pas possible avec les engagements que nous avons pris d'investir - CHF 150'000.- - dans des panneaux photovoltaïques. Encore une fois, la même question se posera, mais à mon avis à un degré différent au niveau du Centre Sportif. Ce n'est pas aujourd'hui que le Conseil communal peut vous dire : « Nous allons investir CHF 150'000.- supplémentaires pour des panneaux photovoltaïques. » Vous pouvez refuser, mais aujourd'hui vous ne votez pas sur la mise en place de panneaux photovoltaïques. Ce sera une question qui sera abordée par la suite. Peut-être que le Conseil communal reviendra avec une proposition. Aujourd'hui, vous ne devez voter que sur les travaux d'assainissement qui s'avèrent nécessaires pour l'assainissement du Silex. Nous allons simplement garder une option en plus. Le système choisi pour le toit permettra les deux options : soit nous faisons l'acquisition de panneau photovoltaïques tout de suite, soit nous aurons ce système d'abonnement sans oublier qu'en cours de route nous aurons toujours la possibilité de faire valoir l'option « achat de panneaux photovoltaïques ». Ainsi la question reste ouverte, mais ce n'est pas cela que nous votons aujourd'hui. Nous n'avons pas mis la question des panneaux photovoltaïques. Pour la deuxième remarque, le bail a été régulièrement adapté : celui de 1993 était de CHF 3'500.- et aujourd'hui de CHF 9'000.- et la dernière adaptation a eu lieu en 2015. Nous aurions pu nous poser la question en 2020, mais nous sommes convaincus que vous comprenez les raisons pour lesquelles les loyers en 2020 n'ont pas été adaptés (COVID). J'aimerais vous rendre attentifs au fait que, comme vous le savez, il y a une belle enseigne qui va fermer boutique sur Hauterive le 24 décembre et c'est une des raisons qu'avaient invoquées les tenanciers actuels : la tenue des charges est impossible. Donc, c'est un projet qui est cohérent, qui permet de faire quelque chose de constructif, qui a comme objectif d'être économiquement durable et avec des investissements contenus. Nous n'allons pas vous demander de voter sur des panneaux solaires photovoltaïques : c'est une option que nous avons gardée et nous pourrions toujours, en cours de route, en faire l'acquisition. Aujourd'hui, nous avons un engagement envers les trois autres communes de ne pas faire des investissements qui ne seraient pas urgents ni nécessaires.

M. Boss Joël. Une petite question technique : vous parlez de réfection de toiture, nous parlons aussi de renouvellement énergétique, mais à quel point va augmenter l'efficacité de l'isolation de la toiture, je veux dire en valeur U ou en épaisseur d'isolation ?

M. Mauri Rocco, CC. Je ne saurais pas répondre à cette question technique. Nous remettons en état les parties du bâtiment qui nécessitent d'être assainies, notamment la toiture et les façades, donc en l'état actuel la toiture sera refaite. **M. Boss Joël.** Ma question est « qu'est-ce qu'il y a aujourd'hui ? » Y-a-t-il juste deux anti-lettres ou avons-nous quand même quelque chose de performant ? **M. Mauri Rocco, CC.** Non, nous n'avons pas quelque chose de performant à ce jour.

Mme Steullet Wintgens Nathalie. Il y a quelque chose que je n'ai pas compris, dans les arrêtés que nous allons voter. Il n'est question que d'un crédit, ça je l'ai compris et non pas de l'histoire des panneaux solaires, mais si je dois bien comprendre, l'accord d'argent sur lequel nous allons voter va tout de même servir, vu que nous faisons tout en même temps. Alors pourquoi ne pas enlever la question des panneaux solaires du rapport, même s'il n'est pas question d'eux immédiatement ? Car, nous avons l'impression de vous laisser carte blanche : nous votons une somme, vous dites qu'il faudrait profiter des travaux pour mettre des panneaux et c'est ce que vous comptez faire. Et ensuite vous allez dire que nous n'osons pas investir avec Laténa, ce que je comprends bien. Nous avons l'impression de ne plus maîtriser le sujet. Ainsi, je pense qu'il faut retirer du rapport cette histoire de panneaux solaires, faire les travaux nécessaires, car le site doit continuer de vivre. C'est important que ces travaux soient faits. La question du toit, serait ainsi à voir le moment venu afin de remédier aux problèmes d'échafaudage, ainsi les panneaux solaires passeront au nom de Laténa. Tout ça pour dire que pour moi, c'est mis dans le rapport, mais pas dans l'arrêté et quelque part nous avons l'impression de nous faire prendre en otage. **M. Mauri Rocco, CC.** Premièrement, nous ne prenons personne en otage. Encore une fois, il s'agit d'une option : si vous souhaitez formellement que le Conseil communal n'équipe pas le Silex de panneaux photovoltaïques, alors vous le déciderez dans le cadre du vote du rapport. Une nouvelle fois, nous ne votons pas sur cela ce soir, il s'agit d'une option voire d'une opportunité et nous la gardons pour la suite au cas où nous déciderions de devenir propriétaire bien qu'aujourd'hui nous ne souhaitons pas investir CHF 150'000.- dans des panneaux photovoltaïques. **M. Wintgens David.** Le Parti Socialiste insiste : j'ai comme l'impression que si nous mettons les panneaux solaires et que c'est un contractant, c'est bien le mot pour celui qui les achète, si jamais il nous les revend : il fera un bénéfice dans l'histoire. Je propose que nous attendions, il n'y a pas d'urgence pour les mettre et si dans deux ans Laténa les achète, ça sera très bien car nous en resterons propriétaire et si Laténa ne les souhaite pas alors il sera toujours possible à ce moment de soumettre le toit à un contractant et il mettra CHF 200'000.- pour les échafaudages.

M. Würsch Nicolas. Même si je vois que nous n'avons pas voté l'entrée en matière nous sommes bien dedans. J'aurais voulu ajouter une remarque par rapport à ces poses de panneaux solaires sur un toit plat : la pose de panneaux solaires nécessite quand même une intervention sur le toit, ce n'est pas juste les poser. Donc, le fait de toucher un toit, c'est quand même plus simple d'en profiter pour placer les panneaux solaires. De revenir après, sera un surcoût supplémentaire, car il n'y a pas que les échafaudages, cela nécessite aussi, par exemple, s'il y a du gravier sur le toit, de l'enlever dans son entièreté afin de reposer les fixations. Ce sont des travaux assez conséquents. **Mme Steullet Wintgens Nathalie.** Oui, mais ça sera à nous de payer ces travaux et pas au contracteur. **M. Würsch Nicolas.** Mais cela sera juste comme prix et il fera partie de nos investissements. Si nous voulons le racheter après, le prix ne sera plus le même. **M. Mauri Rocco, CC.** Encore une fois, j'indique ce qui est dans le rapport : nous ne vous demandons pas de voter aujourd'hui sur la pose de panneaux photovoltaïques. Ce n'est pas l'objet du rapport, c'est simplement indiqué en bas de la page 2 au niveau du constat : « la réfection de la toiture permettra la pose de panneaux photovoltaïques via un contracteur sur toute la toiture. ». Il s'agit d'une option. Aujourd'hui nous ne votons pas sur ce point. Il est juste question de refaire la toiture. J'ai bien pris note que le Parti Socialiste ne souhaite pas que nous équipions le Silex de panneaux photovoltaïques. À nouveau, aujourd'hui, ce n'est pas une demande de crédit. Il y

a une autonomie certaine du Conseil communal et nous reviendrons vers vous le cas échéant, le moment venu, pour débattre avec vous et les commissions concernées. Ainsi, c'est une proposition, nous avons pris bonne note de la position du Parti Socialiste. Je ne veux pas faire de débat, mais je suis de droite alors c'est clair qu'au Conseil communal les couleurs politiques prennent quelques nuances et nous sommes tous alignés, mais c'est la première fois que j'entends un parti de gauche qui revient sur l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques. Nous sommes en train de débattre du fond, alors que nous devons discuter de ce rapport et nous avons déjà eu ces discussions au sein des groupes. Une dernière fois, le Conseil communal ne vous présente pas une demande de crédit ou quoi que ça soit lié à des panneaux photovoltaïques : ce n'est qu'une option, le Parti Socialiste n'en veut pas et nous l'avons bien noté. **M. Würsch Nicolas.** Je propose, si cela est conforme au règlement, de mettre au vote un amendement où nous retirons la mention des panneaux photovoltaïques. **M. Mauri Rocco, CC.** Mais ce n'est pas ce que nous avons mis. **Mme Steullet Wintgens Nathalie.** Et cela n'est pas dans l'arrêté. **M. Mauri Rocco, CC.** Et nous n'avons pas besoin d'un arrêté.

M. Poglia Lorenzo. La question technique est dans la veine de celle que posait M. Boss : nous parlons de qualité de l'assainissement selon le passage que l'on fait du certificat niveau CECB, nous avons éventuellement des subventions. Ainsi, la question est : d'où partons-nous ? Où allons-nous ? Pourrions-nous être à même de bénéficier de subventions ? **M. Mauri Rocco, CC.** Il y aura, le cas échéant, des demandes de subventions bien qu'elles n'aient pas encore été faites. Nous n'avons non plus pas commencé les travaux. Nous avons seulement une enveloppe totale du budget, qui ne regroupe pas les subventions.

M. Ouerhani Nabil, Président du CG, propose d'arrêter les débats en faveur du vote de l'entrée en matière.

M. Britz Andreas. Je suis désolé nous sommes dans un débat et il faut le terminer.

M. Ouerhani Nabil, Président du CG. Vous avez déjà eu la parole M. Britz, et largement.

M. Britz Andreas. Oui mais entre deux nous avons eu de nouveaux arguments, des nouveaux thèmes etc. **M. Ouerhani Nabil, Président du CG.** Dans ce cas je vous propose le vote de l'entrée en matière puis je vous donnerai la parole. Nous écouterons également les préavis des Commissions.

Entrée en matière - votes :

Oui :	24
Non :	0
Abstinenances :	2

Préavis des Commissions :

Préavis de la Commission Financière, M. Favre Olivier. Nous avons pris connaissance de ce qui a été dit. Le bâtiment a été construit en 1993 : des travaux ont été nécessaires et une partie de ces derniers étaient liés à des réfections, des rénovations et d'autres à des investissements. Nous avons également voté que le loyer de CHF 9'000.- par mois est conséquent mais aussi intéressant pour la commune. Nous avons noté que le Silex reste une offre importante pour Hauterive. Nous nous sommes évidemment aussi posé des questions concernant le « Pourquoi cette formule est-elle proposée par rapport à ces panneaux solaires ? Pourquoi la Commune n'attendrait-elle pas ? Pourquoi la Commune n'investirait pas ? etc. » Nous avons aussi reçu les réponses ce soir. Au final, le projet nous paraît cohérent ainsi que la pose des panneaux photovoltaïques et c'est finalement à l'unanimité moins une abstention que la Commission a voté pour cet investissement.

Avis des partis politiques :

M. Tillé Yves, Les Verts : La section des Verts s'est réunie le 12 décembre. La section aurait préféré que la commune investisse directement dans l'achat des panneaux et trouverait intéressant un rachat à terme dans l'idée de faire un petit réseau local avec les autres bâtiments et infrastructures du port. Nous invitons le Conseil communal à réaliser une rénovation compatible avec le fait que le bâtiment est potentiellement inondable, surtout pour les installations électriques et les matériaux utilisés. La section accepte à l'unanimité la demande de rénovation du bâtiment du Silex

M. Britz Andreas, PS : Le Parti Socialiste n'est pas contre les panneaux solaires, au contraire : nous trouvons que cela est une excellente idée, mais la façon de mettre cette surface à contribution est une mauvaise décision. Il faut prendre en considération que nous aurons aussi une nouvelle école qui sera équipée de panneaux solaires. Nous avons le bâtiment du Centre-Sportif qui donne une immense surface pour les panneaux photovoltaïques qui, ensemble, vont dépasser les 100 kilowatts ce qui permet à la commune de vendre l'énergie au plus offrant. Nous sommes sur le marché de l'énergie et il est très libre en ce moment. C'est-à-dire que nous pouvons vendre notre énergie si nous dépassons une certaine quantité et de garder les trois grands toits dans notre propriété, donc ceux en possession de la Commune, cela nous permettrait d'économiser et d'avoir un revenu important sur ces derniers. L'énergie produite ainsi nous ne sommes pas contre, juste contre la solution de donner ça gratuitement. Le Parti Socialiste s'est réuni pour discuter de ce thème et a eu la réflexion que cela est une excellente idée sous la condition que les panneaux solaires restent dans la propriété de la Commune.

M. Würsch Nicolas, PLR. Le PLR s'est penché sur la question qui lui a été posée et nous reconnaissons que le crédit correspond au dossier du jour et le seul point qui a suscité des discussions est la pose de panneaux solaires. Nous reconnaissons toutefois que la pose doit être faite, en même temps que les travaux d'étanchéité, ce qui permet une certaine synergie au niveau des investissements et des travaux. Au vu du montant qui est très important au niveau des investissements pour un tel système, si nous voulions le faire nous-même, cela serait un montant encore plus élevé que les CHF 150'000.- qui ont été annoncés. Si nous voulions vraiment toute la surface couverte et c'est leur premier montant une somme dans laquelle nos autorités se sont engagées et à ne pas les dépasser dans d'autres investissements avant le démarrage de la nouvelle commune de Laténa. Le choix de passer par un contracteur nous paraît raisonnable et ceci d'autant plus que, pour avoir un rendement important d'une installation photovoltaïque, vous devez autant consommer. Pour toutes ces raisons, le groupe PLR a accepté l'arrêté à l'unanimité des personnes présentes.

M. Boss Joël, Verts'Libéraux : Lors de notre séance de travail, la discussion a été nourrie au sujet de ce rapport qui parle non seulement de travaux d'entretien, mais aussi d'amélioration énergétique. A nos yeux s'il y a économies d'énergie, elles seront profitables au locataire. En conséquence et afin que la commune s'en sorte économiquement, il devrait y avoir adaptation de loyer, à moins que l'état des locaux actuels soit d'un autre-temps. Au final, le groupe veut que ce restaurant reste un attrait touristique et souhaite que le bâtiment soit entretenu comme le rapport le stipule. Le groupe espère que le loyer pour ce restaurant ; situé à un endroit idyllique; soit tout de même en adéquation avec le marché. L'unanimité est sortie du vote en faveur de ce crédit.

M. Ouerhani Nabil, Président du CG. Lecture de l'arrêté.

Votes :

Oui :	23
Non :	0
Abstinenances :	3

8. Syndicat de l'éorén – Présentation budget 2024 par les représentants (Laurent Besancet et David Wintgens)

M. Besancet Laurent et M. Wintgens David. Présentation du budget 2024.

Questions :

M. Vermeulen Samuel : Dans le général par rapport à la part élève : qu'est-ce qui fait une si grande différence entre le cycle 3, le cycle 1 et le 2 ? C'est au niveau du salaire des enseignants et leurs formations ? **M. Wintgens David.** Le salaire des enseignants n'est pas forcément le même. Même s'ils ne sont pas dans ces proportions, mais au vu du nombre d'heures, il faut savoir que dans le secondaire 1, donc dans le cycle 3, le nombre d'heures a beaucoup augmenté notamment avec l'informatique comme branche obligatoire. Cela peut expliquer en partie votre question. Mais mon collègue M. Zeller peut vous en dire plus.

M. Zeller Thomas, CC. Dans le cycle 3, la différence est que nous pouvons faire des groupes. C'est-à-dire que la classe peut être divisée en plusieurs sous-groupes selon leur niveau. C'est cela qui multiplie une nouvelle fois le nombre de classes mais aussi le nombre d'enseignants et enseignantes nécessaires. C'est surtout cela qui fait que le cycle 3 monte et est plus cher.

9. Syndicat du théâtre – Présentation budget 2024 par le représentant (Eduardo Grieve)

M. Grieve Eduardo. Présentation du budget 2024.

Questions :

Il n'y a aucune question.

10. Syndicat de l'anneau d'athlétisme – Présentation budget 2024 par les représentant-e-s (Gabriel Krähenbühl et Marianne Jacot-Parel)

M. Krähenbühl Gabriel et Mme Jacot-Parel Marianne. Présentation du budget 2024. Le syndicat regroupe les communes de la Grande Béroche, Cortaillod, Boudry, Milvignes, Neuchâtel, Hauterive et St-Blaise dans la gestion de l'anneau d'athlétisme situé à Colombier. La réfection complète de la piste a été validée et devrait débuter en 2024 pour se terminer en 2025. Elle représente un investissement de 3 millions de francs. Le projet a été bien planifié et une réserve de préfinancement a été constituée, ce qui limitera l'augmentation des coûts. La Commune d'Hauterive participe à hauteur de 2.54% du déficit, ce qui représente pour 2024 un montant d'un peu moins de CHF 10'000.-. Selon les projections actuelles, l'augmentation de nos charges ne devrait être que de quelques centaines de francs sur les années à venir. La clé de répartition tient compte de la population et de la distance par rapport aux installations. A titre d'information et en vue de la fusion, St-Blaise paie légèrement plus que nous, entre CHF 12'000.- et CHF 13'000.- par année.

Questions :

Il n'y a aucune question.

11. Syndicat des patinoires – Présentation budget 2024 par les représentants (Patrick Christinat et Vincent Jacot-Parel)

M. Christinat Patrick et M. Jacot-Parel Vincent. Présentation du rapport 2024.

Questions :

Il n'y a aucune question.

12. Syndicat de la CEN – Présentation budget 2024 par les représentants (Eduardo Grieve, Thierry Laederach et Andreas Britz)

M. Britz Andreas. Présentation du budget 2024.

Questions :

Il n'y a aucune question.

13. Syndicat de la Châtellenie de Thielle – Présentation budget 2024 par les représentants (Joël Boss, Eduardo Grieve et Jusuf Alic)

M. Boss Joël. Présentation du budget 2024.

Questions :

Il n'y a aucune question.

14. Budget 2024

M. Mauri Rocco, CC. Présentation du budget 2024.

M. Ouerhani Nabil, Président du CG. Demande s'il y a des questions d'ordre général.

Il n'y a pas de questions.

Préavis des Commissions :

M. Favre Olivier, Commission Financière. La Commission Financière a été attentive, a posé des questions et je n'en soulignerai que quelques-unes. Ou plutôt des remarques qui ont été faites. Premièrement, nous pouvons nous attendre de manière raisonnable à une bonne année 2023, même si pour l'instant nous ne pouvons en dire plus, ça va du bon côté. La dette a été réduite comme vous avez pu le voir dans les comptes, même si le complexe scolaire augmentera celle-ci. Le degré d'autofinancement est respecté, même avec l'installation des nouveaux monoblocs de la piscine. Nous avons aussi remarqué que la facture sociale diminue, pour la suite c'est indéterminé. Et finalement, la Commission a approuvé le budget avec 0 abstentions. Pour terminer, le président de la Commission, M. Ramsbacher Laurent, a remercié le Conseil communal pour sa bonne gestion financière.

Avis des partis politiques :

M. Würsch Nicolas, PLR : Lors de sa séance du 14 décembre le groupe PLR a statué sur le budget 2024. La lecture du document démontre une situation financière assez saine malgré un coefficient de 70. Les comptes sont équilibrés et nous pourrons aborder cette nouvelle année avec sérénité. Les investissements plus élevés pour les monoblocs du Centre Sportif et les investissements à venir vont préparer le démarrage de la Commune de Laténa et péjoreront légèrement ce compte de résultat qui nous est présenté aujourd'hui. Toutefois pour les conservatistes, l'évaluation des recettes devrait laisser une marge de sécurité. Le groupe PLR a donc approuvé à l'unanimité des membres présents le budget et remercie le Conseil communal et notre administration pour la gestion rigoureuse des finances communales et pour la préparation du présent budget.

M. Jacot-Parel Vincent, PS : Le Parti Socialiste s'est réuni le 11 décembre dernier et a voté à l'unanimité des membres présents l'acceptation du budget 2024 et le Parti Socialiste remercie le Conseil communal et l'administration communale pour ces excellents travaux.

M. Ramsbacher Laurent, Verts'Libéraux : À la réception du budget 2023, et après la lecture avec notre groupe, cet excédent de charges d'environ CHF 63'900.- nous paraît raisonnable. Cela ne change pas d'une année à l'autre, car une grande partie des charges sont conditionnées par les nœuds cantonaux, mais aussi par les investissements importants que nous accordons au futur de nos citoyens sans oublier celui de la future entité communale que sera Laténa. Pour le reste et par expérience, les quatre derniers exercices bouclés montrant des budgets dans le rouge, le reste des comptes sont équilibrés. La tenue par notre administration et le Conseil communal en est sûrement la clef. En conclusion, notre groupe accepte à l'unanimité le budget 2023 et avec nos remerciements pour le travail fourni pour son élaboration.

M. Tillé Yves, Les Verts : La section des Verts s'est réunie le 12 décembre. Elle se réjouit de ce dernier budget équilibré. Elle accepte à l'unanimité le budget.

Questions :

M. Jacot-Parel Vincent. Une remarque, une question : dans la partie initiale du rapport sur l'organisation des services. Déjà une remarque sur le point de l'administration communale, le Parti Socialiste se questionne sur la cohérence entre la réduction des heures d'ouverture de l'administration et un service optimal à la population. Est-ce que vos services ne sous-entendent-ils déjà pas une offre suffisante à la population ? Puis une question, ou plutôt un point de préoccupation pour la structure d'accueil : nous nous interrogeons sur la problématique du taux d'absentéisme qui perdure déjà depuis plusieurs mois. Ainsi nous voudrions savoir s'il y a un suivi qui a été mis en place pour trouver une solution à ce problème. Finalement, il y aurait-il un lien entre cet absentéisme et le taux de remplissage très important de 94.6% qui mettrait sous pression aussi les équipes ?

M. Zeller Thomas, CC. Concernant la structure d'accueil, nous observons le même absentéisme à l'éorén au niveau des enseignants, c'est comme une sorte de maladie actuelle. Nous sommes déjà en train d'essayer d'en comprendre la cause et de corriger cela. Pour la structure d'accueil, il y a un facteur qui est légèrement différent de l'éorén : ce sont les accidents. Par exemple, une personne a glissé l'hiver passé sur de la glace, s'est cassé l'épaule et elle était donc absente pendant des mois. Une deuxième personne a également eu un accident : ce ne sont ainsi pas que des burn-out mais également de la malchance au niveau de la santé et de simples accidents. Pour le remplissage, je ne crois pas que cela soit lié car nous sommes obligés de respecter les normes, c'est-à-dire une classe, ou un groupe, qu'ils soient remplis ou non, selon les inscriptions, doivent obéir à un certain nombre d'élèves auquel l'éorén et nous-mêmes nous nous tenons. Pour le moment nous respectons ces conditions et nous remplissons tous deux ces critères. Je ne pense pas que cela soit dû au fait que les élèves seraient trop nombreux et les enseignants souffrent de surmenage, comme avec des enfants qui crient et qui courent partout.

M. Mauri Rocco, CC. Par rapport aux horaires de l'administration, deux précisions : premièrement, selon notre expérience, nous avons considéré qu'il était judicieux de réduire les horaires d'ouverture. La commune d'Hauterive est la commune avec les horaires les plus étendus par rapport aux communes voisines et notamment La Tène et St-Blaise. Ce n'est pas possible de continuer à surcharger l'administration avec en plus des changements qui vont nettement progresser l'année prochaine, notamment avec les travaux d'accompagnement pour la fusion tout en gardant des horaires étendus. Nous essayons de viser un juste équilibre entre les horaires d'ouverture, les services à la population, les obligations que nous avons au sein de la commune, le personnel et de pouvoir compenser les heures supplémentaires, etc. C'est un moindre mal, mais nous ne pensons pas que cela puisse en soit péjorer les services à la population.

M. Ouerhani Nabil, Président du CG. Lecture du budget 2024

Questions/Remarques :

M. Britz Andreas, page 12. Nous avons à cette page le fait que nous offrons 67 places d'accueil parascolaires, plus de places que la loi nous impose à Hauterive et des places d'une bonne qualité et nous vous en remercions.

M. Ouerhani Nabil, Président du CG. Lecture de l'arrêté.

Votes :

L'arrêté est accepté à l'unanimité.

15. Fusion – Point de situation

M. Mauri Rocco, CC. Déjà, bravo, nous l'avons fait. Ceci étant dit, nous n'avons pas arrêté de travailler, demain soir nous avons une séance du comité de pilotage. Les quatre exécutifs se sont réunis, ont validé l'enveloppe totale d'environ CHF 800'000.- pour tous les travaux d'accompagnement : comme je vous l'ai énuméré, pour la commune d'Hauterive cela s'élèverait à un peu moins de CHF 200'000.-. Nous viendrons dès le début de l'année prochaine lors de la première séance du Conseil général avec une demande de crédit d'investissement spécifique. Un grand travail va aussi commencer au niveau des RH avec un accompagnement que nous souhaitons le plus judicieux, sain et serein pour notre personnel car sans lui, nous ne pourrions rien faire. C'est une activité qui va engendrer l'intervention d'un mandataire externe qui a donné lieu à plusieurs offres et finalement nous avons choisi celle qui nous paraissait la plus judicieuse au niveau de l'expérience et dans la pratique des accompagnements au niveau des communes. Pour le reste, je ne pense pas qu'il y ait vraiment besoin de détails. Mais nous reviendrons avec cette question au début de l'année prochaine. Autrement, il y aura des groupes de travail qui vont à nouveau se former car nous avons encore quelques sujets importants, notamment au niveau des ressources humaines pour les quatre communes, des finances et de la partie réglementaire à traiter. Nous serons encore accompagnés par « objectif : ne » qui vont faire un travail plus light que celui qu'ils ont réalisé jusqu'à présent. Pour le reste, j'aurai encore l'énorme plaisir de partager le temps avec ma collègue Mme Steiger Burgos Martine ainsi qu'avec M. Würsch Nicolas parce que ni la gouvernance ni la composition du comité de pilotage ne vont changer, les commissions de fusion vont continuer à exister en sous-marin, un peu comme les gardiens de la convention de fusion bien que sans pouvoir décisionnel. C'est ainsi toujours le comité de pilotage, avec la validation et le suivi des conseillers communaux et les législatifs, qui prennent des décisions sur la forme. Effectivement, votre président a dû le dire à l'entrée mais le 26 novembre a été une date historique. À titre personnel, je pense que sans la campagne menée par le comité de « Laténa : Oui » et tout ce que vous avez fait également, nous n'en serions pas là, et pas avec ce score. Il nous reste beaucoup de travail et je pense qu'il faut s'en réjouir : c'est un beau projet et vous avez vu qu'à l'Ouest ça n'est malheureusement pas le cas. Pour notre expérience, qui était la première, la commune d'Hauterive a été un excellent élève et pas seulement au niveau du résultat des votes, mais aussi au niveau de tout l'engagement qui a été donné dans le processus donc même s'il nous reste beaucoup de travail, je tenais sincèrement à vous remercier ainsi que mes collègues, l'administration, tous les collaborateurs et collaboratrices. Merci à vous tous et toutes pour votre engagement. Je me permets juste d'ouvrir une parenthèse, ce n'est pas fini : il y a des étapes et des listes qui devront être déposées pour les quatre communes le 26 février, gardez la motivation qui est la vôtre pour vous investir dans le futur Conseil général qui sera plafonné à 41 députés et ne cessez pas avec vos questions, avec votre curiosité : des fois certaines prises de bec sont fort bienvenues. J'ai eu beaucoup de plaisir à faire cela avec vous et sans vous nous n'aurions jamais pu parvenir à un tel résultat : merci !

16. Communications du Conseil communal

M. Mauri Rocco, CC. Il est vrai que je l'ai déjà annoncé deux fois mais nous reviendrons vers vous avec un rapport et une demande de crédit pour les travaux d'accompagnement, du moins pour la part qui concerne la commune d'Hauterive.

Mme Steiger Burgos Martine, CC. Pour ma part, j'ai trois communications de mon dicastère : premièrement, cela concerne le prolongement de ce qui a été voté concernant la fusion, le Conseil communal a décidé d'adapter son règlement de subventionnement aux sociétés locales. Comme vous le savez, nous avons fait depuis début 2023 un critère lié à la provenance des membres dans les sociétés locales altaripiennes. Le montant de la subvention dépendait, en partie, de la proportion de membres issue de la commune d'Hauterive. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le critère de provenance des membres est adapté au périmètre de la future commune de Laténa. Deuxièmement, aujourd'hui a été lancée l'édition 2024 du prix RNL Culture et Sports. Ce prix a pour but de faciliter l'organisation d'événements intercommunaux et il entend encourager aussi les collaborations et synergies entre les populations des communes de la RNL (région du littoral neuchâtelois). Ce soutien peut appuyer jusqu'à 3 manifestations culturelles ou sportives par années à hauteur d'un montant qui peut atteindre jusqu'à CHF 25'000.-. Le dépôt des dossiers de candidatures doit se faire jusqu'au 1^{er} mars 2024. Pour terminer, une information concernant la crue du lac : le niveau s'est stabilisé ces deux derniers jours. Pour des raisons de sécurité, et sur recommandations des électriciens et responsables de la maintenance, l'électricité est toujours coupée sur les pontons. Le sentier du bord du lac est fermé ainsi que l'accès à la jetée. La baignade est d'ailleurs déconseillée en raison de l'arrêt de certaines stations de pompage dans quelques communes.

M. Gerber Alain, président CC. Deux communications. Les prochaines séances du Conseil général auront lieu le 4 mars 2024, le 27 mai 2024 pour les comptes et il y aura une dernière séance en novembre afin de valider le PAL, je pense que cela sera les trois dernières de notre législature. Enfin j'aimerais, M. Angehrn, si vous me le permettez, et si vous agréez de vous lever, vous qui avez servi la commune d'Hauterive durant quarante ans et qui allez partir à la retraite vendredi. Quarante ans aujourd'hui, il y a peu de personnes qui partagent le même parcours avec quarante-sept ou quarante ans de service pour le même employeur ça n'est pas rien. Il a formé de nombreux apprentis, il a suivi certaines séances du Conseil communal en remplacement de l'administrateur ou de l'administratrice, et le Conseil communal tient à le remercier vis-à-vis du Conseil général, nous nous sommes déjà entretenus sur ce point. Pour tout son engagement, et comme vous le savez certainement, une petite agape est organisée et je vous y convie tous, ainsi que M. Angehrn, pour partager un petit moment avec lui et l'un dans l'autre : merci.

17. Questions et divers

M. Britz Andreas. J'aurais pu aborder cela dans le point sur la fusion mais au final je préfère mettre cela sous les divers. Le comité « Laténa : Oui » existe toujours, le comité « Laténa : Oui » travaille toujours. Vous allez voir notre prochaine activité dans le Bulcom vendredi prochain. Nous avons aussi prévu d'autres publications dans le Bulcom afin de motiver la population à s'engager politiquement afin d'aller voter au mois d'avril. Ça veut dire que nous sommes toujours là, toujours actifs ces derniers temps et je peux vous dire que c'est un immense plaisir de travailler avec cette équipe, qui règle et réunit toutes les communes ainsi que les partis politiques. À titre très personnel, le parti politique de quelqu'un importe peu quand nous sommes dans une si bonne équipe. C'est vers un objectif commun que nous avons travaillé et nous allons continuer à nous engager. J'espère que nous pourrons continuer à remplir les listes afin de pouvoir continuer de remplir les rangs de continuel membres afin de bien remplir les rangs de Laténa. Parlez avec votre entourage,

motivez les gens à s'engager et restez vous-mêmes d'ailleurs toujours engagés et je vous souhaite une bonne fin d'année.

M. Wintgens David. Pas une question mais plutôt un remerciement : une fois précédente nous nous étions légèrement plaints de ne pas vraiment être au courant de ce qu'il se passait au niveau des syndicats intercommunaux et vous avez pensé à mettre cela à l'ordre du jour ainsi qu'à demander une présentation par les représentant-e-s. C'était une très bonne initiative et nous vous en remercions.

M. Krähenbühl Gabriel. J'ai deux questions qui portent sur des sujets très différents l'un de l'autre. Au niveau de l'école, un certain nombre d'élèves qui doivent faire le trajet depuis le Mail pour manger au Centre-Sportif et j'ai entendu plusieurs parents se plaindre du court délai que les élèves ont. J'aimerais donc savoir si le Conseil communal a fait le point sur ce sujet ? Ensuite une question somme toute très différente : elle concerne le bancomat que nous avons au centre du village, nous avons à peu près une attaque par semaine en Suisse sur les bancomats et je me demandais si le Conseil communal a pris note avec la BCN pour prendre des mesures afin de réduire le risque d'attaque ? **M. Zeller Thomas, CC.** Concernant votre première question, nous sommes conscients depuis la rentrée scolaire que certains parents, qui en ont mobilisés d'autres, afin de voir s'il y avait une autre solution avec, éventuellement un bus spécial, une navette ou autre, afin de rendre le trajet plus court. Après maintes analyses, nous avons vu que le trajet est tout-à-fait faisable et en plus qu'il se faisait déjà auparavant par les élèves de la 9^{ème}-10^{ème}-11^{ème} qui étaient au Mail et que ce n'est pas beaucoup plus lent par bus public que par une navette privée, contractée et payée par la commune. Le peu de marche entre la poste et le Centre-Sportif pour aller manger est tout à fait faisable, selon nos observations. Pour le moment cette situation est acceptable et ainsi nous ne pensons pas envisager une autre solution pour le moment. **M. Gerber Alain, président CC.** Pour votre deuxième question, le Conseil communal a pris note et va prendre contact avec la Banque Cantonale.

M. Ouerhani Nabil, Président du CG, passe à la clôture. Rappelle la nécessité d'envoyer les interventions à la commune afin de permettre une meilleure et plus rapide rédaction du PV. Remercie les membres pour leur participation à la séance.

La séance est levée à 20 h 50

Les rédactrices :
Manuella Sarret
Wendy Kull

Le Président :
Nabil Ouerhani

Le Secrétaire :
Lorenzo Poglia